OPINIONS SYNDICALISTES

Les Salaires et le coût de la vie

La situation inquiétante dans laquelle se trouve la classe ouvrière tend-elle à devenir tragique ?

Sommes-nous à la veille d'une de ces catastrophes qui marquent pour la mort des milliers d'enfants et de travailleurs déjà anémiés ? C'est possible !

La classe patronale semble même l'envisager sans crainte. Avec l'arrière pensée sans doute que ce serait l'occasion de ravir aux travailleurs les libertés syndicales si chèrement acquises.

Présentement, l'injustice sociale apparaît dans toute sa « cruauté ».

Une telle situation ne peut cependant nous laisser indifférent.

Nous devons en appeler à la conscience des producteurs.

C'est ce que font actuellement nos organisations syndicales, et nous enregistrons avec joie un retour vers l'organisation, un réveil de l'esprit de combativité.

Dans l'ensemble du département, parmi les masses prolétariennes, le droit à la vie s'affirme incontestablement.

Le coefficient de 5,21 est venu démontrer « officiellement » aux ouvriers, combien odieusement ils étaient exploités et pressurés, bien que depuis longtemps, et particulièrement ceux qui ont charge d'âmes, se soient aperçus combien est grande la misère qui s'est installée dans leur foyer.

Toutefois, les patrons sont-ils seuls cause de cette situation ? Non pas ! Nos gouvernants, ceux du Bloc des Gauches, comme ceux du Bloc National, par leur politique d'emprunts et d'inflation à l'intérieur ; de violences à l'extérieur sont coupables du gachis dans lequel se débat le pays et qui pèse si lourdement sur les épaules des consommateurs.

Nos patrons imbus d'idées d'autocratisme, gonflés d'appétits ; nos gouvernants condamnant l'action de leurs prédécesseurs, aussi longtemps qu'ils sont dans l'opposition, pour la continuer ensuite, faisant ainsi, litière de toute probité : notre bourgeoisie poussant les hommes au pouvoir à continuer les œuvres de mort au Maroc et ailleurs, accomplissant une œuvre abominable.

Il faut devant une pareille situation que la classe ouvrière réagisse.

Il faut qu'avec une force accrue, la C.G.T. seul espoir des prolétaires, puisse faire entendre la voix de la raison, signifiant que l'oppression, et l'exploitation ont des limites qu'on ne peut franchir.

En moment désemparés, les ouvriers de notre région, reprennent confiance en eux-mêmes. C'est ce qu'il y a de plus souhaitable.

Partout des revendications sont posées, des augmentations de salaires sont réclamées.

Certes, il ne s'agit pas ici, de pousser les travailleurs à la grève. Loin de nous cette pensée.

Mais l'homme doit pouvoir vivre de son travail et s'il n'est point payé selon les besoins de l'existence, c'est qu'on le considère comme une marchandise sur laquelle on spécule.

Certains économistes, à leur aise, donnent comme règle générale qu'en régime capitaliste, toute augmentation de salaires se traduit immédiatement par une hausse correspondante du prix des articles de consommation : il nous est très facile cependant, de répondre à cet « argument patronal » que les demandes de réajustement des salaires sont motivées par l'établissement d'un coefficient officiel, donc par la constatation de l'augmentation du prix des denrées. Nos demandes de réajustement des salaires ne font donc que suivre l'augmentation du coût de la vie.

Mais plutôt que de rechercher continuellement à rétablir l'équilibre entre cette force de la classe ouvrière à plus d'intérêt à voir diminuer le coût de la vie.

C'est ainsi qu'au Congrès confédéral de 1923 à Paris nous déclarions **que l'action ouvrière pour le réajustement des salaires serait insuffisante si elle ne s'efforçait d'agir parallèlement sur le coût de la vie.**

Notre action portait encore plus haut, quand, nous élevant contre le système fiscal de classe qui accable les consommateurs salariés et protège les privilégiés de la fortune, nous dressions **la protestation permanente de la classe ouvrière contre la politique économique et financière des gouvernants.**

C'était en 1923.

D'autres gouvernants sont venus, mais les résultats ainsi que les manières d'opérer sont identiques.

Certes, il serait insensé de laisser croire que des gouvernants pourront établir des salaires équitables. Nous ne croyons pas, que dans le système de la répartition des produits du travail, des notions de justice y trouveront place. C'est inhérent au régime.

Les employeurs considèrent le salaire comme un élément dans le chapitre des dépenses susceptibles de compression.

Les organisations ouvrières au contraire, estiment que le salaire doit pouvoir faire face à tous les besoins, même si ceux-ci sont appelés à se développer, que rien en somme ne doit pouvoir réduire la valeur réelle du produit d'une journée de travail.

C'est le heurt entre l'intérêt superflu, l'égoïsme et la satisfaction de besoins, qui amène fatalement des luttes dont l'issue est subordonnée à la puissance de l'une ou de l'autre des parties.

Mais pour le patronat, le travailleur est un être inférieur, qu'on peut réduire à la portion congrue.

Devant de telles prétentions il faut s'élever. Nous ne devons pas perdre de vue, que les temps que nous vivons peuvent devenir tragiques si nous n'y prenons garde.

Il est indispensable, pour parer aux fluctuations du coût de la vie, que soit établi une échelle mobile des salaires.

Pour cela, la classe ouvrière doit surtout compter sur elle-même ; les organisations syndicales sont toutes désignées à cet effet.

J. HUYGHE,
Secrétaire de l'U. D.
des Syndicats ouvriers du Nord.

La crise ministérielle

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Les consultations de M. Briand

M. Briand a reçu vendredi MM. **Loucheur, Paul Boncour, Jean Durand, Camille Chautemps, Painlevé, Paul Doumer, Herriot, Maurice Sarraut, Marraud, Lucien Hubert, Chaumet, Lamoureux, René Renoult, J.-L. Dumesnil Cazals, Chéron, Chenebolt, Cailjaux, Raoul Péret, Labrousse, Thomson.**

A 13 heures, M. Briand avait réuni à déjeûner quelques amis politiques : **MM. Le Menzie, Marraud, Soulié, Loucheur, Chautemps, Paul Boncour, Laval, Daniélou et Théodore Tissier.**

Il avait repris ensuite ses consultations.

Le point essentiel demeurait l'attribution du Ministère des Finances, pour lequel plusieurs noms étaient envisagés, ceux de MM. Paul Doumer, Loucheur et Caillaux.

On assurait que M. Briand avait offert à M. **Painlevé** de reprendre le portefeuille de la Guerre.

Ce que disait M. Malvy

M. Aristide Briand s'est entretenu de 18 h. à 18 h. 30 avec M. Malvy.

A l'issue de cet entretien, ce dernier a déclaré :

« Je suis venu voir M. Briand au nom de mon groupe, pour lui demander quelques indications complémentaires, en ce qui concerne son programme et la composition de son cabinet. Je dois vous dire que nous sommes d'ores et déjà résolus à ne pas lui créer de difficultés et je suis sûr que mon groupe, à qui je vais rendre compte de cette conversation, non seulement décidera de permettre à ceux de ses membres qui ont été appelés, d'accepter l'offre qui leur a été faite, mais encore d'apporter tout son concours au nouveau gouvernement. C'est notre devoir en face des responsabilités de l'heure ».

Les vues du parti radical-socialiste

Vendredi matin, les sénateurs et les députés du parti radical-socialiste, auxquels s'étaient joints les membres du comité exécutif, s'étaient réunis au Palais Bourbon ; la discussion s'était engagée sur la situation politique et les vues du parti en ce qui concerne la solution de la crise.

M. DUCOS avait souvenu l'avis que le parti radical-socialiste devrait accorder sa confiance au cabinet Briand à condition qu'il fasse sien le programme du Parti, tel qu'il a été fixé dans les derniers congrès.

MM. Emile BOREL et DELTHIL avaient exprimé une opinion analogue.

M. MALVY avait ensuite rendu compte de la conversation qu'il avait eue dans la matinée avec M. Briand. Il a indiqué que M. Briand lui avait demandé le concours du parti radical dans l'accomplissement de la tâche qu'il a assumée. M. Malvy n'a pu que l'assurer de la sympathie de son parti, mais il est naturel, a-t-il ajouté, que ce parti exprime le désir d'être fixé sur le choix des hommes et l'orientation du programme gouvernemental.

M. Briand avait rappelé qu'il était résolu à faire un cabinet de gauche avec un programme de gauche, mais qu'il lui paraissait utile de renforcer la majorité, en faisant entrer dans le ministère un représentant des groupes non adhérents au Cartel. Il avait indiqué qu'il avait pensé à M. Georges Leygues.

M. MALVY, après avoir remercié M. Briand de ses explications, lui avait promis de consulter son parti.

M. André HESSE, prenant la parole après M. Malvy, a fait observer, qu'en raison de la personnalité de M. Briand et de sa haute autorité morale, il convenait de ne prendre aucune décision qui pût être de nature à entraver sa liberté d'action.

M. HUGUET a déclaré que le parti ne devait se livrer à aucune manœuvre contre la composition d'un ministère comme celui de M. Briand.

M. TISSIER, sénateur, a engagé le parti à déclarer immédiatement qu'il n'approuverait qu'un programme s'inspirant des résultats des élections du 11 mai, pour le moment, a-t-il ajouté.

Nous collaborerons avec un radical s'il nous apporte un programme minimum et acceptable. Puis, M. FRANÇOIS-ALBERT a c'est inquiété de savoir dans quelles conditions le parti était disposé à collaborer : répartition et attribution des portefeuilles, etc...

Il faut trouver une majorité

Les bureaux et le comité directeur de la gauche démocratique du Sénat et des groupes de gauche de la Chambre, à l'exception des socialistes se sont réunis au Palais Bourbon, sous la présidence de M. Bienvenu-Martin, sénateur.

Des orateurs insistèrent pour que le contact avec les socialistes fut maintenu.

M. Albert MILHAUD, se plaçant au point de vue strictement parlementaire, a déclaré :

« Nous devons étudier la composition de la nouvelle majorité. Si l'on fait abstraction des 97 voix socialistes, il n'y a plus à la Chambre de majorité purement républicaine. **Si nous additionnons, en effet, les voix des trois groupes ici réunis : 42 républicains socialistes, 133 radicaux-socialistes, 44 membres de la gauche radicale, nous arrivons seulement à un total de 224 suffrages, en supposant qu'il n'y ait pas de défections.**

D'autre part, si nous élargissons la majorité vers le centre, comme nous pouvons le faire parce qu'il y a là de bons républicains, nous en trouvons 36 au maximum, auxquels peuvent encore s'ajouter à la rigueur les 15 députés de la gauche indépendante (groupe Le Troequer), soit un total de 275 voix.

C'est le chiffre obtenu par le deuxième ministère Painevé le jour de sa chute. Ce n'est donc pas la majorité de la Chambre et cependant il ne nous paraît pas possible d'aller plus à droite. Il faut donc essayer de s'entendre avec les socialistes pour qu'ils permettent à un ministère ayant cette seule majorité de vivre.

Sympathie des socialistes à l'égard de M. Herriot

Au cours d'une courte réunion, le groupe socialiste a décidé que son Comité directeur se rendrait auprès de M. Edouard Herriot dans le but de dissiper toutes équivoques et pour l'assurer de nouveau de toute sa sympathie

Un manifeste au Pays

D'autre part, le principe de la rédaction d'un manifeste au pays a été admis.

Le Parti Socialiste exposera son attitude au cours des derniers événements.

A. Marchandier LILLE 11 Rue St Pierre St Paul. TSF Catalogue E illustré franco 0f60
Prix spéciaux aux Membres des Clubs T. S. F.
Spécialités Pival - Accus Nord
Condensateurs Square-Law, le plus beau choix de Haut-Parleurs, et Fournitures Générales pour l'Electricité. 10718

A la Cour d'Appel de Douai

UN AGENT ADMINISTRATIF PRÉVARICATEUR ÉPINGLÉ

Ce n'est pas de ce ancien moulin de la région d'Arenes qu'il s'agit, car il ne tourne plus depuis belle lurette, mais de son propriétaire, M. Leprêtre, qui avait été un peu fort dans l'estimation de ses dommages de guerre.

Ce qui aggravait son cas, c'est que ce sinistré occupait en même temps les fonctions d'agent administratif et qu'il profita de la situation pour présenter un dossier fortement exagéré.

Il lui en coûta devant le tribunal correctionnel une condamnation à quatre mois de prison, avec sursis, 2.000 francs d'amende et déchéance de 50 % de ses droits à dommages.

La Cour d'appel se montra plus sévère encore. Tandis que les premiers juges n'avaient relevé que le délit de fausse déclaration, la Cour a estimé que le fait d'avoir réclamé une indemnité pour l'enlèvement des terres et le curage d'une rivière dont l'Etat se chargeait de l'entretien, constituait une tentative d'escroquerie.

En conséquence, l'arrêt prononcé hier a élevé à SIX MOIS DE PRISON, 2.000 SURSIS, 2.000 francs d'amende et déchéance de moitié les peines prononcées contre l'agent administratif Leprêtre.

VOL DE PLOMB A STEENE

A la suite d'un vol de quelques kilos de plomb à Steene, les nommés Vanhoutte et Perseman avaient été condamnés le premier à deux mois, le second à quatre mois de prison.

En appel, M. l'avocat général Derausart attire l'attention de la Cour sur les mauvais antécédents des prévenus.

Après plaidoirie de Me Hanus, du barreau de Dunkerque, les magistrats confirment le premier jugement.

La grève des chauffeurs boulonnais

Au cours de la matinée d'hier, vendredi, les grévistes boulonnais ont tenu une nouvelle réunion à l'issue de laquelle ils décidèrent envoyer une délégation auprès du Sous-Préfet.

Cette entrevue aurait eut lieu dans l'après-midi.

A quatre heures, les grévistes tinrent une nouvelle réunion Bourse du Travail au cours de laquelle la situation fut examinée.

Dans la matinée quelques chalutiers ont pris la mer, les matelots remplaçant les chauffeurs grévistes.

Il est probable que la situation s'éclaircira d'ici peu avec satisfactions réciproques.

Chapeaux Abbaye 2, rue Esquermoise — LILLE —

ROUBAIX
BUREAUX 20, Grande Place. Téléph. 9-51
DÉPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

Les opinions de Séraphin

Le vent d'hiver souffle en rafales agressives, faisant tourbillonner quelques flocons de neige. Avec un de ces souffles rageurs et comme porté par lui, Séraphin débouche de la rue Neuve, maintenant son chapeau, qui menace de s'envoler.

Quel temps ! dit-il. Avec le bonnet de Sainte-Catherine voici l'affirmation des frimas. J'ai vu de bien jolies choses, à l'occasion de cette fête originale. De naïves coiffes en miniature fixées au coin d'un bristol qui s'illustrait de souhaits en lettres d'or.

Vous êtes marié, Monsieur, je vous complimente. C'est un acte courageux, mais je ne saurais, malgré toute l'admiration que je professe pour la famille, blâmer la sagesse des jeunes filles ne se pressant pas de convoler.

Le mariage, en effet, transporte dans la réalité matérielle, la délicieuse et troublante poésie des tendres aveux, des fiançailles émouvantes, enveloppant de nuances délicates ou palpitent de l'espérance et de l'amour, les choses les plus prosaïques. Mais après les baisers chastes et les serments, il faut faire bouillir la marmite. Et voilà les difficultés.

La France, qui se débat dans une situation alarmante, vient d'achever un rêve charmant, comme s'achève celui d'une fiancée. Monsieur avait contracté des habitudes qu'il cachait : il fumait, il buvait, il jouait. Comme un contribuable trompe le fisc, un capitaliste pratique l'évasion des capitaux, le nouvel époux, pour fumer, pour boire, fraude sur ses émoluments et Madame, qui s'en aperçoit, de s'écrier : « Ah ! c'est ainsi. Eh bien ! je vais acheter de la poudre et du Lubin ; j'aurai les cheveux à la garçonne ! Je porterai des bas en toile d'araignées ! Je m'offrirai des pâtisseries. Je fumerai des cigarettes à bout doré...

Et voilà que le paradis devient un enfer !

Je suis resté célibataire, ajoute le philosophe. Ne croyez pas que je sois égoïste et personnel. J'aurais voulu le nid accueillant et chaud, l'affection des enfants dans la paix de la famille. J'ai reculé quand l'heure s'est présentée de réaliser cet idéal. J'ai eu peur de le voir sombrer.

Et voilà, je crois, les raisons qui font que, pour Sainte-Catherine, la botte de nos bons facteurs est de trop petites dimensions, et que des bonnets naïfs ornent des bristols illustrés de souhaits en lettres d'or.

E. B.

VOIR REFERENCES BLANCO en 6e page.

LE FEU

Dans la nuit de jeudi à vendredi et vers 3 heures, un incendie s'est déclaré dans un baraquement situé 8, quai de Wattrelos et appartenant à M. Léon Delsalle, négociant en bois, même adresse.

Les pompiers, prévenus par le poste de police du 5e arrondissement, se rendirent immédiatement sur les lieux et combattirent le sinistre au moyen d'une grosse lance, branchée sur l'auto-pompe, qui s'alimentait dans les eaux du canal.

Cette baraque en planches servant de vestiaire et d'abri aux ouvriers, et une remise attenante, souffrirent du feu. Cette dernière remise appartient à Mme Delsaye Flore, marchande de fleurs, Grande-Rue, 297.

L'incendie paraît dû à un poêle mal éteint.

Les dégâts matériels ne sont pas très importants.

EN DEFAUT

Un jeune garçon boucher, M. D... Henri, 19 ans, faisait sa tournée de livraison, monté sur son vélo. Mais au lieu d'emprunter la chaussée, il utilisait le trottoir, rue de la Makellerie.

Un agent, l'ayant aperçu, verbalisa.

Pour vos Cadeaux
en Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie, Bronzes, Cadeaux, Articles de Fumeurs et Parapluies, vous ne pouvez trouver mieux, comme choix et comme prix qu'
Au Coin Doré, 1, rue de Lannoy
ALLEZ-Y EN TOUTE CONFIANCE

VENTE PUBLIQUE DE LAINES

Hier matin, Salle des Ventes, par le ministère de M. Parent, courtier-juré, a eu lieu une vente publique de fils de laine et de coton.

Beaucoup d'acheteurs étrangers. Marché très ferme. Hausse de 20 à 25 % sur la dernière vente.

La grande majorité des 50 lots offerts a été acquise.

Après-midi, on a vendu des déchets de laine, environ 1.200 lots. Marché également très ferme et en hausse de 20 à 25 %. Beaucoup d'animation.

LES FETES DU PILE

Le Comité et les commerçants du quartier du Pile se sont réunis en assemblée extraordinaire, sous la présidence de M. Leuridant le 25 écoulé, au siège du Comité, 262, rue Jules Guesde.

Assistait à la réunion, M. Ch. Lamere, président du Comité directeur des fêtes de la ville.

Comme suite aux délibérations du Comité, il a été décidé à l'unanimité des présents de faire passer le collecteur dès dimanche prochain 29 novembre, pour encaisser le montant de la cotisation unique, fixée pour 1926 à 20 francs.

Le Comité espère que bon accueil lui sera réservé. M. Lamere, après avoir rappelé en termes élogieux le succès obtenu par le quartier du Pile lors des Fêtes de 1923 et 1924, organisées au profit de l'œuvre des Ecoles de plein air, espère que comme les années précédentes une étroite collaboration groupera tous les commerçants et habitants autour de leur dévoué comité pour l'organisation des Fêtes de 1926, qu'il souhaite au profit de la même œuvre philanthropique.

AU GRAND-THEATRE-HIPPODROME

Dimanche 29 septembre, en matinée et en soirée : « Romance », par la Tournée Charles Barez. La touchante comédie de l'illustre écrivain américain Sheldon a connu un succès mondial. Elle a été adaptée, transformée par MM. de Flers et de Croisset. Son succès à Paris a été considérable.

— Mardi 1er décembre, à 7 h. 45 « La Juive », grand opéra, en 5 actes, de J. Halévy, avec le concours du fort ténor Mas et de Mlle Lya Thyveset, de Monte-Carlo. La location est ouverte.

CONFERENCE

Le vendredi 4 décembre, à 20 h. 30 dans le Grand Amphithéâtre de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles, sera donnée par Mme Alice Guerquin d'Auriac, membre adhérent de la Société des Gens de Lettres, une conférence sur « Un voyage à Bourbon, île de la Réunion ».

Mme d'Auriac qui collabore à plusieurs revues et publications, est l'auteur de trois romans de reconstitution historique comportant notamment des études sur le Dix-Huitième siècle et l'époque de la Régence. Elle appartient à l'Union des Femmes de France, dont le groupement a pendant la guerre rendu de très importants services.

Elle rendra compte du voyage qu'elle a effectué à Bourbon et illustrera sa causerie de nombreuses projections inédites.

CAISSE DE SECOURS DES SAPEURS-POMPIERS

M. Stéphane Hermant, ébéniste, 7, rue de la Conférence, a fait parvenir à M. le capitaine Craye, commandant le corps des sapeurs-pompiers, la somme de cent francs, pour sa caisse de secours, en remerciement de la promptitude des secours lors de l'incendie du 25 novembre.

Lisez tous en 5e page l'annonce de
LILLE-MOBILIERS
qui vous offre, à cause de son départ imminent, ces meubles à vil prix.

FEDERATION DES AMICALES LAIQUES

Cours de danses modernes. — Dimanche de 17 à 19 heures, séance habituelle du cours de danses modernes, sous la direction de M. Pierson Marcel. Les inscriptions seront encore reçues au cours de cette leçon.

Tous les Amicalistes roubaisiens peuvent participer à ces cours qui ont lieu tous les dimanches de 17 à 19 heures au Foyer, 42, rue d'Alsace. Il n'est réclamé aucun droit d'inscription. Seule une cotisation minime est à payer chaque dimanche.

Cercle-Boulaires, etc... — Tous les amicalistes et membres des familles des élèves du cours de danses peuvent venir également au Foyer le dimanche. Si les cours de danses ne les intéressent pas, ils trouveront dans les boulaires, cercle, etc... des lieux de récréation très intéressants et aménagés pour satisfaire les plus exigeants.

Bal de la Fédération. — C'est samedi prochain 5 décembre à 21 heures qu'aura lieu, dans la magnifique salle des fêtes de la rue de l'Hospice, le premier bal d'hiver de la Fédération des Amicales laïques de Roubaix. Le Comité s'est assuré la participation de l'excellent orchestre Jazz de l'Amicale Delezenne.

L'entrée est gratuite pour tous les amicalistes, sur présentation de la carte fédérale 1925-1926.

Concert du 13 décembre des Amicales Saint-Antoine, Soubise, Du Bois et Montaigne organisé en collaboration dans la magnifique salle des Fêtes du Foyer, s'annonce déjà comme devant obtenir un très gros succès. Les cartes se placent rapidement et les personnes qui n'ont pas encore fait retenir leurs places peuvent se hâter. Location ouverte chez M. Delerue, 123, rue du Collège et chez M. Christiaens, 34, rue de Soubise.

La Section féminine des Amicales laïques de Roubaix, les Elèves de l'Ecole de la rue de Soubise et les groupes de chant et sections théâtrales de l'Union Artistique Roubaisienne interpréteront avec le talent que nous leur connaissons, un superbe drame « Le Fils de Jacquard » et une fine comédie en un acte, « Les suites d'un Premier lit » gros succès de fou rire.

Des cartes sont en vente chez tous les Amicalistes et au Foyer 42, rue d'Alsace, au prix de : Réservées : 3 fr. ; premières 2 fr. et secondes, un franc.

AMICALE DE LA RUE ST-VINCENT-DE-PAUL

Dimanche 29 novembre, de 10 heures à midi, deuxième tour du Grand Concours divers, organisé par l'Amicale. Grand tournoi de Spirobole. Avis aux amateurs.

Il est rappelé que la ducasse à Pierrots aura lieu le 12 décembre 1925, chez M. Pauwels, boulevard d'Armentières, 64, à 21 heures. Grand concours de boules entre vétérans et adultes.

Les adhésions seront reçues par le secrétaire, dimanche matin.

Concert. — L'argent provenant des cartes vendues sera remis au Secrétaire.

AMICALE LEON MARLOT

L'assemblée générale de l'Amicale Léon Marlot, association d'anciens élèves et amis de l'école de l'avenue Linné, aura lieu dans une des salles de l'école, le dimanche 29 novembre 1925, à 10 heures très précises.

Ordre du jour : Compte-rendu moral et financier ; Fêtes d'hiver de l'Amicale ; Renouvellement de la Commission ; Causerie par M. Napoléon Lefebvre, professeur honoraire, qui y traitera : Le but des Amicales ; le devoir des amicalistes ; l'Ecole laïque.

A l'issue de la réunion, une tombola gratuite aura lieu pour les membres porteur de leur carte 1925-26.

Les dames et demoiselles y sont invitées. La Commission rappelle aux amis de l'école qu'ils peuvent et ont pour devoir de faire partie de l'Association à titre de membre actif, que le concert et bal d'hiver aura lieu dans la Salle des Fêtes du Groupe scolaire, le 23 décembre prochain.

A L'OPTOMETRE
Maison recommandée par MM. les Drs Oculistes
ATELIER ELECTRIQUE MODERNE
permettant l'exécution rapide des ordonnances et des réparations
JOSÉ-FRIBOURG, Opticien-Spécialiste
ROUBAIX — Grande-Rue, 13 bis — ROUBAIX
LUNETTERIE — OPTIQUE GENERALE
Tous les verres, tous les systèmes perfectionnés
— Téléphone : 21.62 —

AMICALE ORAN

Tir. — Dimanche 4 et dernière journée du concours de tir réservé aux Amicalistes. De service : Andriès. La distribution des prix aura lieu mercredi soir, à la réunion ou le dimanche suivant, à la séance de tir.

Baskett-Ball. — Dimanche, équipe 1 contre F. C. R., à 10 h. 30, sur leur terrain.

Section symphonique. — Dimanche, répétition générale de toute la section, à 10 h. 15.

Communications — Mercredi soir, à 19 h. 30 réunion de commission.

A LA SOLIDARITE

On nous annonce pour dimanche 29 novembre, à 18 heures, une soirée organisée à la « Solidarité », boulevard de Belfort, 123, par la Croix Bleue. Après un beau programme musical, par l'harmonie de la Solidarité, une conférence sera faite par M. André Monod, de Paris, sur : « Qu'est-ce que l'échec actuel de la prohibition en Amérique ? ».

CHORALE « ARTS ET PROGRES »

Ce soir, au siège, Café Bourdon, rue des Arts, 160, répétition générale du nouveau chœur. Le chef sera au pupitre à 19 h. 30. Il compte sur l'exactitude de ses membres.

VENTES A LA CRIEE DU MINCK

Espèces de poissons. — Harengs, 900 kilos, 0.35 la pièce ; maquereaux, 120 kilos, 5 fr. le kilo ; rougets, 150 kilos, 3 fr. le kilo ; droguettes, 108 kilos, 3 fr. le kilo ; roussettes, 200 kilos, 4 fr. le kilo ; merlans (petits), 9.50 le kilo.

Cinéma-Bal Jacobs
236, rue Carnot, WATTRELOS
Aujourd'hui Samedi à 7 h. 30, GRAND BAL SAINT-EATHERINE, deux brillants orchestres, avec le célèbre Star jazz band. — Au cinéma, programme extraordinaire : L'ACCUSATEUR SILENCIEUX, avec le prodigieux Fuzex, chien loup. — COMBATTRE ET VAINCRE, par Jack Dempsey, champion du monde toutes catégories, etc. 699.

AVIS ET CONVOCATIONS

CERCLE SYMPHONIQUE DELEZENNE. — Dimanche 29 courant à 10 heures précises répétition générale, instructions concernant le banquet de Sainte-Cécile. Présence indispensable.

AMICALE DE L'INSTITUT TURGOT. — Le Comité rappelle à ses membres que le premier bal d'hiver a lieu dans la grande salle des Fêtes rue de l'Hospice ce soir, à 20 h. 30.

PHILHARMONIQUE DU JEAN-GHISLAIN. — Ce soir à 20 h. 30 répétition générale obligatoire.

UNION ARTISTIQUE ROUBAISIENNE. — Ce soir à 20 heures au siège, 108, rue du Moulin, répétition générale de la sélection d'opéra avec chœurs, à 21 heures répétition du drame et programme du Concert de Flers-Bruay.

ŒCILIA ROUBAISIENNE. — Ce soir samedi à 20 heures répétition générale.

AMICALE DU BOULEVARD D'HALLUIN. — Dimanche 29 Novembre de 10 heures à midi, cours de solfège et école de tambour, dans une des salles de l'école. S'inscrire aux professeurs pendant les séances.

Mardi 1er Décembre à 19 h. 30, chez Vandewalle, répétition pour les musiciens prêtant leur concours au concert organisé par l'Amicale le 16 Décembre dans la salle de l'Alcazar Cinéma.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Antoinette Bonafide, rue de Cambrai 30. — Léon Dubron, rue de Lannoy 378. — Laurent Ehmann, boulevard de Mulhouse. — Gisèle Decorte, rue de Tunis 52. — Lucette Corriaux, rue Bernard 88, cour Boyaval, 3. — Jean Villedary, rue de la Gare 85.

PUBLICATIONS. — Jean Nivesse, représentant, rue du Chaufour, 29 à Lille et Céleste Drondé, sp., rue du Grand-Chemin, 106. — Emile Leclercq, magasinier, rue d'Avelghem 609 et Emilienne Delgrange, sp., Grande-Rue, 216. — Ernest Perche, employé de commerce, rue Jules Guesde impe. Saint-Louis 45 et Raymonde Vanlaecke, sténodactylo, rue Jules Guesde, impasse Saint-Louis 16. — Cyrille Demester vannier à Herseaux (Belgique) et Irène Vanpevenage, soigneuse rue Saint-Laurent, cour Saint-François, 4.

DECES. — Henri Gossart, 75 ans, rue des Fabricants 68. — Nelly Naessens, 4 mois, rue de Bavay 50. — Louis Debbauwe, 52 ans, rue Saint-Quentin 15. — Léopold Polart, 81 ans, rue de Blanchemaille 37. — J.-B. Gilot, 73 ans, rue de Blanchemaille 37.

LES PAPAS ET MAMANS
auront intérêt à visiter les
GALERIES du NORD
Anciennement
« A LA VILLE DE ROUBAIX »
les plus vastes magasins de la ville
les moins cher de toute la région.
Prix Fixe — Entrée Libre

WATTRELOS

IMPRUDENCE. — Hier matin, vers 8 h. 15, Mme Justin, demeurant rue du Sartel, 15, avait déposé une marmite d'eau chaude, sa petite fille Joanne, 3 ans, qui jouait près de la marmite, qui marchait à reculons, tomba dans la marmite. Heureusement, l'eau n'étant pas bouillante, l'enfant ne porte que des brûlures au côté et à la jambe gauche.

DEUX COMMENCEMENTS D'INCENDIE. — Un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Louis Bracavel, rue de Leers, 46, provoqué par un retour de flammes.

Grâce à la promptitude de secours apportés par les voisins, cet incendie fut rapidement éteint. Une garniture de cheminée, un constateur de pigeons et divers ustensiles furent détruits par le feu. Les dégâts sont évalués à 400 francs pour M. Bracaval et 1.000 francs pour la maison du voisin.

Chez M. Verbaeys, machand de tissus, 67, rue du Crétinier, un commencement d'incendie s'est déclaré dans le magasin de tissus.

Cet incendie put être éteint à l'aide de quelques seaux d'eau. Plusieurs pièces de tissus fu-

---

FEUILLETON DU 28 NOVEMBRE 1925 — N° 7

LA NOYEE DU VIEUX MOULIN

par Auguste Geoffroy

RÉSUMÉ DES FEUILLETONS PRÉCÉDENTS

Ramberocourt est un paisible village de Champagne. Un gentilhomme : Félix Maisonneuve y habite un château hérité d'une tante.

Deux femmes : la du village, de vix de Mirans, l'institutrice et Claire Taupin, aspirent en secret à l'amour du châtelain.

Blevée et grandie à l'ombre, mignonne, rose, vêtue de blanc ou de bleu, elle ressemblait à une enfant sortie la veille de l'école, à une petite demoiselle venue en promenade à la campagne : elle était jolie et distinguée.

« Et de deux, elle savait compter et avait supputé, à mille francs près, ce que son père pourrait lui donner au mariage. Il se gênerait peut-être un peu, il faudrait qu'il ne se préoccupât point de savoir comme il ferait ensuite si Louise, elle aussi, s'avisait de vouloir prendre époux, mais M. Taupin compterait bien au chiffre de quarante mille francs. Ces quarante mille francs représentaient, il est vrai, la dot des deux sœurs, équitablement, donc vingt mille seulement auraient dû lui revenir mais Mlle Claire n'avait point de ces susceptibilités, de ces délicatesses : elle trouvait tout naturel que Louise ne se mariât pas, afin de devenir sa bonne d'enfants, à elle, quand elle serait mariée, ou bien alors qu'elle épousât, sans le sou, un valet de charrue afin, toujours, de rester sa fermière, à elle propriétaire des biens de la famille.

Or, quarante mille francs, argent sur table, en pays agricole, ce n'était point à dédaigner (noter une fois de plus, qu'il s'agit toujours d'avant-guerre), à une époque où l'argent gardait encore sa valeur.

« Et de trois elle était instruite, avait des manières de vraie demoiselle, pianotait à l'occasion et chantait même quand sa gorge délicate le lui permettait. Les Taupin étaient de famille honnête, mais il n'y avait eu de condamnation ou de tache quelconque chez eux, plusieurs avaient été maires, adjoints, conseillers municipaux de Ramberocourt.

Que lui manquait-il alors ? Rien, rien, rien.

Que lui manquait-il alors ? Rien, rien, rien.

Il lui manquait même d'autant moins que M. Félicien Maisonneuve était un parti plus beau en apparence qu'en réalité.

« On connaissait son passé de famille, et on savait qu'il n'était point très à l'aise.

« Cela flatterait les Taupin d'entrer au château de La Loubière et cela serait agréable à Mlle Claire de se marier sans quitter le pays ; mais, autrement, avec leur honorabilité et leurs écus, les gens des Saules pouvaient, quand ils le voudraient, trouver mieux dans la culture des environs.

« Le maître de La Loubière avait l'air d'un monsieur, mais cela n'empêchait pas que son père fut mort déconsidéré comme notaire et que sa mère se fût montrée pour de l'argent sur des planches, tandis que lui n'arrivait qu'aux doubles galons de maréchal-des-logis.

« Heureusement que sa tante lui avait légué la propriété, où il vivait avec obligation de ne point la vendre, sans quoi il n'eût point possédé un radis.

« Et encore, que valait-elle cette propriété, avec une maison immense qui coûtait lourd l'entretien et de contributions, avec des terres cultivées par un homme qui n'y entendait pas grand-chose ? Valait-elle bien cent mille francs ? Voilà-t-il pas une belle affaire ! »

Ces réflexions intimes, ou quelquefois échangées entre Nicolas Taupin et sa fille Claire sous forme de plaisanteries, quand on venait à parler mariage et qu'il s'agissait pour le quart d'heure de rabaisser La Loubière et M. Félicien, n'avaient point toujours cette nuance, ce ton.

A d'autres moments c'étaient les côtés avantageux d'une union avec l'ancien sous-officier qui, seuls, leur apparaissaient.

« Mlle Claire ne se souciait nullement de devenir épicière, de tenir un hôtel ou de gérer un café à Saint-Aubin, de risquer sa dot dans un commerce où il lui faudrait, par dessus le marché, trimer toute la journée et recevoir des affronts de la clientèle. Les médecins, les notaires demandent des dots plus fortes que la sienne, maintenant, il ne fallait point songer à en séduire un.

« Donc le mieux était encore de s'en tenir à M. Félicien, à La Loubière, de fondre en une seule les deux plus importantes maisons du village et de devenir par conséquent sans conteste à Ramberocourt.

« M. Félicien était instruit, il serait maire quand il le voudrait, peut-être conseiller d'arrondissement ; il avait des goûts modestes, se contentait de peu et remettrait volontiers son domaine entre les mains du beau-père qui lui ferait rapporter le double. »

Il remontait à plusieurs années ce rêve de Taupin et de Mlle Claire, ce rêve d'entrer en maîtres au château de La Loubière.

Quand, les vacances finies, le bonhomme reconduisit sa « demoiselle » au pensionnat de Saint-Aubin, il lui montrait au loin, du bout de son fouet, les toits de bois, ses champs, et tous deux se dressaient dans la voiture à boucher garnie de paille où le trot du cheval de labour les secouait rudement, tous deux se dressaient pour admirer, avec un œil d'envie.

Puis Taupin avait un rire, un rire bruyant, roquenard, satisfait, et il disait à sa « demoiselle », à cette Claire dont l'instruction lui coûtait si gros : « Tu y entreras un jour, va, à La Loubière : je te ramasse des écus pendant que lui, le monsieur en perd. Il sera bien aise d'accepter mes conseils d'homme du métier quand il verra qu'il faut savoir pétrir pour faire le pain, il sera bien aise de te prendre pour femme quand il s'apercevra qu'il aurait du mal à trouver mieux ailleurs. »

Et M. Félicien, et La Loubière, après avoir été pendant longtemps des rêves de petite fille ambitieuse, étaient devenus, avec l'âge, un besoin de réalité, d'amour, une idée fixe, une passion exaspérée pour Mlle Claire Taupin.

Elle attendait patiemment que le jeune homme se présentât aux Saules, qu'il vînt demander sa main, ne doutant point que cela dût arriver un jour ou l'autre.

Et néanmoins